

**DÉPISTAGE INFIRMIER des élèves de 6ème**  
**Note à l'attention des parents**

Dans le cadre des dépistages obligatoires prévu à l'article L.541-1 du code de l'éducation, je vais réaliser tout le long de l'année scolaire, des consultations de "dépistages infirmiers" auprès de tous les élèves de 6ème .

Le dépistage comporte les examens suivants :

- Un entretien avec l'élève
- Une vérification des vaccinations
- Un examen staturo-pondéral (courbe de croissance et indice de masse corporelle)
- Une évaluation de la situation clinique
- Un dépistage des troubles visuels
- Un dépistage des troubles auditifs
- Hygiène buccodentaire
- Recommandations et conseils à l'enfant, adaptés en fonction de ses questions et des données de l'examen

Ces examens ont pour but de détecter précocement les difficultés susceptibles d'entraver la scolarité des élèves. Ils n'ont d'intérêt que s'ils sont suivis d'une prise en charge adaptée des troubles repérés. A l'issue de ce bilan, un "avis infirmier" vous sera communiqué si besoin, dans le carnet de santé. Merci par avance à vous de bien vouloir m'informer des prises en charges médicales réalisées par vos soins suite à mon « avis infirmier » .

**Votre enfant recevra 1 à 2 semaine avant la date de sa convocation, une note confidentielle qui sera à remplir et vous indiquera également la date et heure de sa convocation à ce dépistage infirmier.**

Les élèves devront se présenter à l'infirmierie à l'heure du RDV indiquée sur leur convocation avec :

- leur carnet de santé
- la note confidentielle remplie et signé par les parents
- leurs lunettes (dans le cas où il en porte)

Infirmière scolaire :

**BELATEL Karima**

Collège Jeanne Bonnardel-Béguin

Moussy-le-Neuf

Présence au collège le jeudi

01-88-37-02-70